



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : structures administratives

Question écrite n° 17400

## Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre des affaires étrangères sur le décret du 25 janvier 2013 portant nomination d'une ambassadrice chargée de la lutte contre la criminalité organisée. Il souhaiterait connaître les moyens budgétaires, matériels et moyens humains mis à sa disposition.

## Texte de la réponse

Mme Michèle Ramis, nommée par décret du 25 janvier 2013 ambassadrice chargée de la lutte contre la criminalité organisée, est un agent titulaire du ministère des affaires étrangères appartenant au corps des ministres plénipotentiaires. Cette diplomate a acquis au cours de sa carrière une solide expérience des questions de sécurité et de lutte contre les phénomènes criminels internationaux. Chargée d'un rôle de coordination, d'impulsion et de représentation de l'action internationale de la France dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée (en particulier le trafic de stupéfiants et les différents trafics, la corruption, la traite des êtres humains, des migrants et le blanchiment d'argent), l'ambassadrice s'appuie sur les services du ministère des affaires étrangères compétents et sur le réseau diplomatique français. Elle est adossée à la direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement avec laquelle elle travaille en étroite liaison et dont elle bénéficie de l'expertise. L'ambassadrice dispose d'une secrétaire (commune à deux ambassadeurs thématiques). Elle est installée avec son secrétariat auprès de la direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement du ministère des affaires étrangères où elle dispose d'un bureau. L'ambassadrice perçoit un traitement correspondant à son corps d'appartenance et à son grade (qu'elle percevrait dans toute autre position d'activité). Elle dispose au titre de l'année 2013, d'une enveloppe de 15 000 € pour les frais de déplacement et de 2 000 € pour les frais de représentation. Avec des moyens propres relativement limités mais grâce à une bonne articulation avec les services du ministère des affaires étrangères, le titulaire de ce poste a vocation à renforcer l'efficacité et la visibilité de notre action diplomatique dans le domaine des menaces transversales.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérald Darmanin](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17400

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 février 2013](#), page 1158

**Réponse publiée au JO le :** [19 mars 2013](#), page 3041